

Municipales 2026

Les dirigeants de l'ESS appellent à sécuriser durablement les services essentiels des territoires

À l'approche des élections municipales, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) publie le « Mode d'emploi municipal de l'économie sociale et solidaire ».

À travers cette publication, l'unique organisation patronale représentative des entreprises de l'ESS invite les futures équipes municipales à intégrer pleinement l'économie sociale et solidaire dans leur stratégie budgétaire et contractuelle de mandat.

Un acteur économique structurant

L'économie sociale et solidaire regroupe 220 000 entreprises privées et représente plus de 2,7 millions de salariés, soit environ 14 % de l'emploi privé.

Dans de nombreux territoires, les services essentiels à la population — petite enfance, aide à domicile, centres sociaux, éducation populaire, sport, insertion, culture — reposent largement sur des entreprises de l'ESS.

La continuité de ces services dépend directement de la stabilité des relations contractuelles et de la visibilité financière accordée par les collectivités.

Un enjeu budgétaire du prochain mandat

Le « Mode d'emploi municipal » identifie trois priorités structurantes :

- Sécuriser les services du quotidien ;
- Revitaliser l'économie locale ;
- Réduire les coûts sociaux indirects par la prévention.

Ces objectifs supposent un cadre stable pour les entreprises de l'ESS, qui peut s'appuyer sur des outils juridiques dont les communes disposent déjà : subventions d'intérêt général, conventions pluriannuelles d'objectifs, délégations de service public, clauses sociales dans les marchés publics, sociétés coopératives d'intérêt collectif...

Une responsabilité partagée

David Cluzeau, président de l'UDES, déclare : *« Les entreprises de l'économie sociale et solidaire assurent des missions essentielles pour les habitants. La réussite du prochain mandat municipal reposera aussi sur la capacité à sécuriser dans la durée les modèles économiques qui rendent ces services possibles. Il s'agit d'un choix de gestion responsable et anticipé. »*



[Lire le Mode d'emploi](#)

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire est la seule organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 21 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 15 branches et secteurs professionnels. L'UDES défend et exprime les intérêts de l'ensemble des employeurs de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) soit plus de 220 000 entreprises employant près de 2,7 millions de salariés.
Plus d'informations sur www.udes.fr

CONTACTS PRESSE

Laure Onya-Woko – lonyawoko@udes.fr – 06 75 94 29 56